

## Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020 soit 5,14 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Département 78 - Le Courrier des Yvelines Mercredi 15 septembre 2021

## Avis administratifs

7264979201 - AA

### Commune de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

#### Participation du public par voie électronique sur le projet de restructuration du site de l'Hôpital

#### AVIS AU PUBLIC

Par arrêté en date du 6 septembre 2021, le Maire, M. ARNAUD PERICARD, a défini les modalités de participation du public sur le projet de réaménagement du site de l'Hôpital.

Cette participation du public par voie électronique a pour objet de recueillir les observations et propositions du public sur le projet de reconversion du site de l'Hôpital préalablement à la délivrance du permis d'aménager et des permis de construire nécessaires à sa mise en œuvre.

Elle s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une évaluation environnementale destinée à analyser et à intégrer les enjeux environnementaux et de santé dans la conception du projet. Par conséquent, cette participation du public comprend une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale en date du 12 août 2021 dans le dossier de participation.

Cette procédure de participation du public par voie électronique se déroulera sur une durée de 33 jours consécutifs, du vendredi 1er octobre au mercredi 3 novembre 2021 inclus.

Le dossier établi conformément aux textes en vigueur sera mis à disposition du public dans le cadre de la procédure de participation du public par voie électronique et sera consultable sur le site internet de la Ville, dans la rubrique «Urbanisme et aménagement», à l'adresse : <https://www.saintgermainenlaye.fr/1395/participation-du-public-sur-le-dossier-d-etude-d-impact-et-sur-le-permis-d-amenager-relatifs-au-projet-de-reaménagement-du-site-de-l-hopital.htm>

Une version papier de ce dossier sera disponible à l'accueil du Centre Administratif de la Mairie, 86-88, rue Léon-Désoyer, siège de la mise à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- le lundi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00,
- du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 17 h 30,
- le samedi de 9 h 00 à 12 h 30.

Un poste informatique sera mis à disposition du public tout au long de la mise à disposition à l'accueil du Centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer à Saint-Germain-en-Laye) lui permettant de consulter le dossier mis à disposition.

Pendant toute la durée de cette participation électronique du public, les observations du public seront à adresser à la ville de Saint-Germain-en-Laye :

- sur un cahier des observations dématérialisé mis à disposition du public pendant toute la durée de la consultation par voie électronique à l'adresse internet suivante : <http://etude-impact-hopital.miseadispotion.net>
- par courrier au Centre administratif, 86-88, rue Léon-Désoyer,
- par courriel à l'adresse suivante : [etude-impact-hopital@miseadispotion.net](mailto:etude-impact-hopital@miseadispotion.net)

Sur un cahier des observations papier disponible au Centre administratif de la mairie accessible aux horaires détaillés précédemment.

Pour une totale transparence, les observations et propositions du public transmises par courriel seront consultables pendant toute la durée de la mise à disposition sur le registre dématérialisé.

La Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement de la Ville de Saint-Germain-en-Laye reste à disposition pour tous renseignements concernant cette procédure par téléphone (01 30 87 23 40 ou 01 30 87 23 48) et à l'adresse suivante : [urbanisme@saintgermainenlaye.fr](mailto:urbanisme@saintgermainenlaye.fr).

Au terme de cette phase de participation du public par voie électronique, une synthèse des observations et propositions du public sera établie par arrêté. Le projet sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public. Le permis d'aménager et les permis de construire seront délivrés par le Maire, au nom de la commune de Saint-Germain-en-Laye.

L'entier dossier de participation du public par voie électronique, la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique, les motifs de la décision dans un document séparé et la décision intervenue sur le dossier de permis d'aménager seront consultables sur le site de la commune (<https://www.saintgermainenlaye.fr/1395/participation-du-public-sur-le-dossier-d-etude-d-impact-et-sur-le-permis-d-amenager-relatifs-au-projet-de-reaménagement-du-site-de-l-hopital.htm>) pendant au moins trois mois, à partir de la publication de la décision relative au permis d'aménager.

## Vie de sociétés

7265275601 - VS

### SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE D'INFIRMIERS MOESAN - LE TRANQUEZ - DUBUC - RUBANY

au capital de 18 666 euros  
57, rue de la Grande-Remise  
78440 PORCHEVILLE  
D378 226 906 (1990D 00498)  
RCS Versailles

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Selon AGE du 25 août 2021, il a été décidé de transférer le siège social au : 55, Grande-Rue, 78440 Porcheville.

L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

En conséquence l'inscription modificative sera effectuée au RCS du Tribunal de commerce de Versailles.

## Avis administratifs

7263425501 - AA

PRÉFET DES YVELINES

### Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France Unité départementale des Yvelines

#### Demande d'autorisation environnementale présentée par la société PROSERVE DASRI à Carrières-sur-Seine

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 9 juillet 2021 une enquête publique d'une durée de 33 jours est organisée du 13 septembre au 15 octobre 2021 inclus sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par la société PROSERVE DASRI dans le cadre de la création d'une activité de traitement de déchets dangereux et de l'extension de l'activité de regroupement, transit ou tri de déchets d'activités de soins à Carrières-sur-Seine 21, rue des Entrepreneurs.

Le dossier mis à l'enquête comporte notamment une étude d'impact, l'avis de la MRAe et la réponse du pétitionnaire.

À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale (assortie de prescriptions ou refus).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : <http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2021> ;

- sur support papier, à la mairie de Carrières-sur-Seine, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie au public ;

- sur un support informatique, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT) - unité départementale des Yvelines (35, rue de Noailles à Versailles) sur rendez-vous ([ud78.driat-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ud78.driat-if@developpement-durable.gouv.fr)).

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet à la mairie de Carrières-sur-Seine. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à la mairie de Carrières-sur-Seine, à l'attention du commissaire enquêteur. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire enquêteur du 13 septembre au 15 octobre 2021 inclus par courrier électronique à l'adresse suivante : [driee-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr)

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture des Yvelines suivant, dans les meilleurs délais.

M. Jean-Yves LAFFONT, conseiller général des établissements de santé à l'inspection générale des affaires sociales est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra, à la mairie de Carrières-sur-Seine, les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaiteront aux dates et horaires suivants :

- lundi 13 septembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,
- lundi 20 septembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 2 octobre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mercredi 6 octobre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00,
- vendredi 15 octobre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00.

Les conditions de consultation du dossier d'enquête, l'accès du public aux permanences du commissaire enquêteur se feront dans le respect des règles sanitaires fixées par le maire de Carrières-sur-Seine.

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées à M. KABIROU DIOP - Responsable qualité hygiène sécurité et environnement (QHSE) - Tél : 06 33 13 46 41.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Carrières-sur-Seine, à la DRIEAT - UD78 et sur internet à l'adresse susmentionnée pour la consultation du dossier d'enquête, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

7264513301 - AA

### Commune du VÉSINET

#### Avis d'enquête publique n° 2 relative au projet de révision du règlement local de publicité 2E AVIS

Par arrêté n° 2021-47 en date du 11 août 2021, le Maire du Vésinet a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Règlement Local de Publicité (RLP) du Vésinet.

Par décision N° E219000053/78 du 15 juillet 2021, M. Michel GASQUET, architecte urbaniste, a été désigné par la présidente du Tribunal administratif de Versailles, en qualité de commissaire enquêteur titulaire.

L'enquête publique se déroulera à la mairie du Vésinet - Hall de l'Hôtel-de-Ville - 60, boulevard Carnot, pendant 31 jours consécutifs du mercredi 15 septembre à 8h30 au vendredi 15 octobre 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie

(le lundi de 13 h 30 à 18 h 00, du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h 00).

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier de projet d'enquête publique sur le site internet de la Ville (<http://www.levesinet.fr>), sous format papier dans le hall de la mairie et sur un poste informatique dédié à cet effet à la mairie du Vésinet aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (hors jours fériés).

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, coté et paraphé par le commissaire enquêteur. Il pourra également adresser ses observations et propositions écrites au commissaire enquêteur durant toute la durée de l'enquête par voie postale à la mairie à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur - Enquête publique révision du Règlement Local de Publicité - Hôtel-de-Ville - 60, boulevard Carnot - 78116 Le Vésinet cedex et par courriel électronique à l'adresse suivante : [RLP@levesinet.fr](mailto:RLP@levesinet.fr).

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et par courrier électronique ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences, seront consultables pendant toute la durée de l'enquête en mairie et sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : <http://www.levesinet.fr>.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, lors de permanences, dans le hall de la mairie du Vésinet, aux dates suivantes :

- jeudi 16 septembre de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- vendredi 24 septembre de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- mardi 5 octobre de 14 h 00 à 17 h 00 ;

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai de 30 jours à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique, et seront consultables sur le site internet de la Ville <http://www.levesinet.fr>. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de révision, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

## Vente Immobilière

7265378101 - VI

### VENTE

SEMIR (SEM), en application des articles L 443-12, R 443-12 et D 443-12-1 du CCH, vend 4 appartements T3 à Rambouillet (78120), Résidence Antoinette-Vernes : - lot 7, UG 400007, 4, rue Antoinette-Vernes, surface Carrez de 71,22 m2 au 1er étage avec ascenseur. Un emplacement de stationnement extérieur. DPE : C. Prix : 171 000 euros. - lot 15, UG 800015, 8, rue Antoinette-Vernes, surface Carrez de 70,84 m2 au 3e étage avec ascenseur. Un emplacement de stationnement extérieur. DPE : C. Prix : 179 000 euros. - lot 17, UG 400017, 4, rue Antoinette-Vernes, surface Carrez de 71,24 m2 au 4e étage avec ascenseur. Un emplacement de stationnement extérieur. DPE : D. Prix : 179 000 euros. - lot 38, UG 100038, 10, rue Antoinette-Vernes, surface Carrez de 70,51 m2 au 3e étage avec ascenseur. Un emplacement de stationnement extérieur. DPE : D. Prix : 179 000 euros. \*hors frais de notaire et bancaires. Lots soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro 4-6, rue Antoinette-Vernes : 80. Nombre de lots dans la copropriété 8-10, rue Antoinette-Vernes : 92. Pas de procédure en cours. Quote-part de charges annuelles pour les lots 7, 15, 17, 38 : 1980 euros ; Contact : CDC HABITAT Ventes - Kevin COLAS Tél : 09 72 13 02 95 - [kevin.colas@cdc-habitat.fr](mailto:kevin.colas@cdc-habitat.fr). Date limite de remise des offres : 15 octobre 2021. Les offres (lettre d'intention d'achat) doivent être adressées par courriel ([kevin.colas@cdc-habitat.fr](mailto:kevin.colas@cdc-habitat.fr)) ou par courrier RAR (CDC Habitat GIE Ventes - M. Kevin Colas - 33, avenue Pierre-Mendès-France 75013 Paris) - la date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

## Vie de sociétés

7265335501 - VS



### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Saint-Germain-de-la-Grange du 7 septembre 2021, il a été constitué la société suivante : Dénomination : Immobilière FC. Forme : société par actions simplifiée. Siège social : ZAC Pavy II, 44, rue de la Vallée-Yart 78640 Saint-Germain-de-la-Grange. Objet : la société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : l'acquisition par tous moyens de toutes participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux et autres valeurs mobilières, leur propriété et leur gestion, que ces participations, valeurs mobilières ou parts sociales soient détenues dans le cadre d'une société commerciale, industrielle, immobilière ou artisanale, la réalisation de toutes prestations de services administratives, commerciales, techniques ou industrielles entrant dans le cadre d'une société holding, toutes opérations d'acquisition, de cession de tous biens immobiliers, l'administration desdits biens ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 50 800 euros. Tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses titres de capital sont inscrits à son nom à la date, selon le cas, de l'assemblée, de l'envoi des documents en vue d'une consultation écrite ou de l'acte. Chaque action donne droit à une voix. Toute cession à des tiers est soumise à l'agrément préalable des associés. Président : M. Frédéric CAYEY demeurant 9, avenue de Saint-Cloud 78000 Versailles. Immatriculation au RCS de Versailles.

Pour avis

## Vie de sociétés

7264246601 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 26 août 2021 - Dénomination : LES VERGERS DE MANTES - Forme : SAS - Siège : 97, avenue Maréchal-Foch, 78680 Epône - Objet : vente de fruits et légumes, ventes de tous produits non réglementés, import-export - Durée : 99 ans - Capital : 500 euros - Cession d'actions et agrément : toute cession d'actions doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé - Président : M. MASAOUDI Houcine demeurant au 97, avenue Maréchal-Foch, 78680 Epône.

7265330001 - VS



Société d'Avocats - 2 rue de la Mabilais  
CS 24227 - 35042 RENNES Cedex

### GABALIE

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 1 001 000 euros  
Siège social : 47, rue Boileau  
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY  
847 662 764 RCS Versailles

### NOMINATION COGÉRANCE

Le 6 septembre 2021, l'associé unique a nommé Mme Armelle COURTIADÉ, épouse DEFER, demeurant à Vélizy-Villacoublay (78140), 47, rue Boileau, en qualité de cogérante, pour une durée illimitée, avec effet immédiat.

7264648201 - VS

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée. Dénomination sociale : HORSEASY

Durée : 99 ans.

Siège social : 4, chemin de la Vallée-Pierreuse 78580 Herbeville.

Capital social : 100 euros.

Objet : toutes activités de conseil, de formation et d'une manière générale toutes prestations de services auprès de toute personne physique ou morale dans le domaine de l'équitation.

Présidente : Mme Anaïs MOREAU demeurant 4, chemin de la Vallée-Pierreuse 78580 Herbeville.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Agrement : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote présents ou représentés.

Immatriculation : RCS de Versailles.

7265331001 - VS

### FLEXLINK SYSTEMS SAS

SAS au capital de 80 000 euros  
1, rue du Groupe Manoukian  
78990 ÉLANCOURT  
410 802 797 RCS de Versailles

### CAPITAL SOCIAL

Par des décisions en date du 21 décembre 2020, l'associée unique a décidé de modifier le capital social par une augmentation de 3 500 000 euros puis une réduction de 2 990 000 euros pour le porter de 3 580 000 euros à 590 000 euros. De ce fait, les capitaux propres ont été reconstitués.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Versailles.

**UNE SEULE ADRESSE**  
pour nous envoyer VOS ANNONCES LÉGALES  
**MÉDIALEX, 10, rue du Breil, CS 56324**  
**35063 Rennes cedex**